

RAPPORT DE PRÉSENTATION TECHNIQUE

Sommaire

Sommaire	Page 1
<u>Approche comptable et financière de la section de fonctionnement</u>	Page 2
● Recettes de fonctionnement	Pages 2-5
● Dépenses de fonctionnement	Pages 6-8
● Les équilibres de fonctionnement	Page 9
<u>Approche comptable et financière de la section d'investissement</u>	Page 10
● Les investissements	Page 10-11
● Encours de dette	Page 12
Conclusion	Page 12
Annexe : Taux de réalisation	Pages 13-14
Budgets annexes et lexique	Page 15

Présentation générale du Compte Administratif 2016 de la Ville d'Auxerre

Exercice 2016 - Présentation du compte du budget principal

Introduction

Le compte administratif 2016 présente l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année passée.

L'objectif de ce présent rapport est de proposer une synthèse aux conseillers municipaux du contenu de ce compte administratif et d'apporter autant que possible des éclairages sur les différents montants constatés.

1^{ère} partie : Approche comptable et financière de la section de fonctionnement

1.1 Les produits ou recettes de la section de fonctionnement

1.1.1 Les données générales

Les recettes de fonctionnement augmentent de 2,83 %. Elles s'établissent à 62 245 659 € en 2016.

	2015	2016
Total des Recettes (en €)	60 535 011	62 245 659
Evolution / n-1	- 0,70 %	2,83 %

L'évolution par nature de recettes est la suivante :

	2015 (en €)	2016 (en €)	Part	Evolution 2016/2015
Total des Recettes	60 535 011	62 245 659	100,00 %	2,83 %
dont produits d'exploitation	58 672 585	59 562 030	95,69 %	1,52 %
dont produits financiers	564	548	0,00 %	- 2,87 %
dont produits exceptionnels	1 400 421	1 734 581	2,79 %	23,86 %
dont reprises sur provisions	9 450	358 500	0,58 %	-
dont recettes d'ordres	451 991	590 000	0,95 %	30,53 %

Les produits d'exploitation connaissent une augmentation de 1,52 % dont le détail sera précisé à l'article 1.1.2 de ce rapport.

Les produits exceptionnels sont en augmentation en 2016 (+ 23,86 %), le détail sera précisé à l'article 1.1.3 de ce rapport.

Les produits financiers restent anecdotiques sur l'exercice 2016 alors que les reprises sur provisions progressent.

Les opérations d'ordre qui représentent moins de 1 % des recettes de l'exercice 2016 augmentent de 30,53 % en raison d'une plus importante réalisation de travaux en régie.

1.1.2 Les produits d'exploitation

	2015 (en €)	2016 (en €)	Part	Evolution 2016/2015
Produits d'exploitation	58 672 585	59 562 030	100,00 %	1,52 %
Recettes fiscales et taxes	40 842 110	42 767 046	71,80 %	4,71 %
Dotations et subventions	14 140 335	12 846 283	21,57 %	- 9,15 %
Produits des services	2 065 846	2 049 834	3,44 %	- 0,78 %
Atténuations de charges	203 881	233 711	0,39 %	14,63 %
Autres produits de gestion courante	1 420 413	1 665 156	2,80 %	17,23 %

Les produits d'exploitation représentent 95,69 % des recettes de fonctionnement.

Le montant des produits d'exploitation connaît une augmentation de 1,52 % : la diminution des dotations et subventions de - 9,15 % sur un chapitre comptable (74) qui représente 1/5 des produits d'exploitation du budget principal de la Ville, a été compensée par l'évolution des recettes fiscales et taxes (+ 4,71 %) qui représentent près des 3/4 des produits d'exploitation en 2016.

→ Le niveau des recettes fiscales est détaillé dans le tableau ci-dessous :

	2015 (en €)	2016 (en €)	Evolution 2016/2015
Total chapitre 73	40 842 110	42 767 046	4,71 %
dont montants détaillés	40 813 536	42 737 744	4,71 %
Contributions directes	22 140 226	23 957 483	8,21 %
Attribution de Compensation	16 017 721	15 925 704	- 0,57 %
Droits de place et de stationnement	741 166	880 132	18,75 %
Taxe sur l'électricité	762 476	771 540,63	1,19 %
Taxes sur la publicité	154 502	303 809,84	96,64 %
Taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement	967 402	876 828,66	- 9,36 %
Autres taxes	30 044	22 246	- 25,95 %

Les contributions directes augmentent de 8,21 % entre 2016 et 2015 sous l'effet combiné de l'évolution naturelle des bases et la revalorisation de l'État (1 % en vertu de la loi de finances 2016) et de l'augmentation des taux de 8 % décidée pour palier la baisse des dotations. Il faut noter l'encaissement de 54 803 € de rôles supplémentaires.

L'attribution de compensation en provenance de la Communauté d'agglomération a diminué en 2016 en raison de la prise en compte de :

- la convention signée entre la Ville et la Communauté sur la gestion du droit des sols dans le cadre de la mise en place d'un service mutualisé « Autorisation du Droit des Sols » créé au sein de la Communauté de l'Auxerrois pour l'instruction des dossiers d'urbanisme ;
- de la cotisation du Syndicat du canal du Nivernais ;
- de l'adhésion de la Communauté de l'Auxerrois au Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Les autres composantes du chapitre 73 sont en progression, c'est le cas :

- de la taxe sur la publicité (+ 96,64 %) avec la comptabilisation des taxes dues au titre de l'année 2014 ;
- de la taxe sur l'électricité (+ 1,19 %) ;

- des droits de place et de stationnement (+ 18,75 %).

En revanche, la taxe communale additionnelle aux droits d'enregistrement connaît une baisse de - 9,36 %, de même que les autres taxes (- 25,95 %). Cette dernière ligne correspond au paiement des stationnements réservés, échafaudages, etc. dont les montants peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

→ Le montant des dotations et subventions est détaillé dans le tableau suivant :

	2015 (en €)	2016 (en €)	Evolution 2016/2015
Total chapitre 74	14 140 335	12 846 283	- 9,15%
dont montants détaillés	14 103 121	12 808 724	- 9,18 %
Dotation forfaitaire	7 198 238	5 886 814	- 18,22 %
Dotation de solidarité urbaine	1 929 947	1 949 246	1,00 %
Dotation nationale de péréquation	477 926	475 198	- 0,57 %
Dotation Générale de décentralisation	434 278	448 978	3,38 %
Autres	241 841,98	345 555,31	42,88 %
Région	55 088	30 848	-44,00 %
Département	614 231,47	163 482,56	-73,38 %
GFP de rattachement	111 437,04	114 215,04	2,49 %
Autres organismes	1 649 901,92	2 199 652,98	+ 33,32 %
Dotation unique des compensations (ex Taxe Professionnelle)	150 163	127 350	- 15,19 %
Compensation au titre des exonérations de la taxe foncière	150 642	144 957	- 3,77 %
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation	1 089 427	922 427	- 15,33 %

Les principales composantes du chapitre 74 (la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine, la dotation générale de décentralisation et la dotation nationale de péréquation) qui représentent près de 70 % des recettes de ce chapitre diminuent de 12,75 % (soit 1 280 153 € de recettes en moins). Les compensations fiscales en provenance de l'État baissent par ailleurs globalement de 14,06 %.

A noter, les participations « Autres » versées par l'État progressent de 105 000 €. Cette hausse s'explique notamment par le versement d'une aide de 30 000 € pour le fonctionnement du Conservatoire Musique et Danse par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et d'une aide de 75 000 € pour la création de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile.

La participation de la Région est en baisse en 2016 en raison de l'encaissement en 2015 des soldes de subventions accordées au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale en 2014 (29 930 €).

Les participations versées par le Département baissent de 73,38 % en 2016 principalement en raison de la réduction de l'aide pour le fonctionnement du Conservatoire Musique et Danse (- 505 000 €). Il convient cependant de noter que le montant réalisé en 2015 intégrait 200 000 € au titre de la subvention 2014.

La forte progression (+ 33,32 %) des participations des autres organismes s'explique notamment par la comptabilisation en 2016 des prestations de services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la MSA liées à l'exercice 2016 mais qui seront versées en 2017 (+ 690 116 €). Par ailleurs, il faut

noter que la participation de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est en diminution (- 66 025 €) dans la mesure où le montant rattaché à l'exercice 2016, qui sera encaissé en 2017, a été revu à la baisse en raison de possibles réfections sur les versements pour les centres de loisirs.

- Le chapitre 70, produits des services, est en légère baisse avec - 0,78 %, soit - 16 012 € sur 2 049 834 € avec des évolutions différenciées selon les secteurs :
 - + 58 535 € sur la fréquentation des études surveillées auparavant rattachées au budget de la Caisse des écoles (sur le budget principal depuis le 1^{er} septembre 2015) ;
 - + 24 078 € sur la fréquentation du Stade Nautique (avec le développement d'activités comme l'aquabike) ;
 - + 10 821 € pour les concessions de cimetières ;
 - - 43 247 € sur les remboursements de mise à disposition de personnel ;
 - - 37 319 € avec la fin des repas pris au self municipal ;
 - - 14 093 € pour la fréquentation du camping municipal ;
 - - 12 440 € sur la fréquentation des structures petite enfance (cette évolution ne doit pas s'analyser comme une baisse d'activité du service rendu puisque le nombre d'heures réalisées est stable sur les deux années).

- Le chapitre 75, autres produits de gestion courante, est notamment constitué des revenus des immeubles, des redevances de concessions et des remboursements de charges. Ils connaissent une augmentation de 17,23 % en raison :
 - de la revalorisation du loyer payé par la société Armatis (+ 90 863 €) ;
 - du rattrapage de + 85 007 € des redevances d'électricité, eau, chauffage, assurance pour la mise à disposition de la Communauté de l'Auxerrois de locaux au Centre Technique Municipal suite à la signature d'un avenant au contrat.

- Le chapitre 013, atténuations de charges, progresse en 2016 (+ 14,63 %) suite à l'augmentation des remboursements sur rémunération de personnel (+ 35 098 €) liés aux contrats aidés.

1.1.3 Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués essentiellement du produit des cessions et des recettes liées aux assurances dommages-ouvrage. Ils sont en augmentation en 2016 (+ 23,86 %) en raison notamment de l'encaissement de 300 538,70 € pour le complexe sportif Serge Mésonès et 29 430 € pour le bâtiment hébergeant la société Armatis dans le cadre des assurances dommages-ouvrage.

Le produit des cessions (1 172 394 €), qui connaît une légère baisse en 2016 (- 4,25 %), est notamment constitué de :

- la vente de l'ensemble immobilier situé 1, place Achille Ribain à la SARL Le Moulin des Prés pour la création de la maison du vélo : 350 000 € (en vertu de la délibération n° 2015-047 du 14 avril 2015) ;
- la vente d'un terrain situé sur le parc des Boutisses à la Communauté de l'Auxerrois pour la réalisation du pôle environnemental communautaire : 260 000 € (en vertu de la délibération n° 2015-143 du 25 novembre 2015) ;
- la vente d'un terrain rue Lafayette à l'Association Culturelle et Sportive Turque d'Auxerre (ACSTA) pour édifier un centre culturel et des locaux à usage culturel : 257 883 € (en vertu de la délibération n° 2015-080 du 25 juin 2015) ;
- la vente à la Communauté de l'Auxerrois des parts de la Ville d'Auxerre dans le capital de Yonne Équipement : 216 061 € (en vertu de la délibération n° 2016-161 du 8 décembre 2016).

1.2 Les charges ou dépenses de la section de fonctionnement

1.2.1 Les données générales

	2015	2016
Total des Charges	57 702 634 €	57 468 228 €
	- 0,15 %	- 0,41 %

Les charges diminuent de 0,41 % après une baisse de 0,15 % en 2015.

Les charges de fonctionnement se répartissent ainsi :

	2015 (en €)	2016 (en €)	Part	Evolution 2016/2015
Total des Charges	57 702 634	57 468 228	100,00 %	- 0,41 %
dont charges d'exploitation	51 506 897	51 382 059	89,41 %	- 0,24 %
dont charges financières	1 697 799	1 411 069	2,46 %	- 16,89 %
dont charges exceptionnelles	108 017	927 781	1,61 %	-
dont dotations aux provisions	330 500	500	0,0009 %	- 99,85 %
dont dépenses d'ordres	4 059 422	3 746 819	6,52 %	- 7,70 %

1.2.2 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation représentent 89,41 %. Elles continuent de diminuer de :

- - 2,29 % entre 2014 et 2015 ;
- - 0,24 % entre 2015 et 2016.

Les charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

	2015 (en €)	2016 (en €)	Part	Evolution 2016/2015
Charges d'exploitation	51 506 897	51 382 059	100,00 %	-0,24 %
dont charges à caractère général	11 813 369	11 827 671	23,02 %	0,12 %
dont charges de personnel	29 972 140	29 890 438	58,17 %	- 0,27 %
dont autres charges de gestion	9 440 162	9 210 934	17,93 %	- 2,43%
dont atténuation de produits	281 226	453 017	0,88 %	61,09%

- ➔ L'évolution des charges à caractère général est quasiment stable en 2016 (+ 0,12 % soit une augmentation de 14 302 €). Cette évolution fait suite à deux baisses consécutives : pour mémoire, le montant des charges à caractère général était de 13 276 667 € en 2013 soit une baisse de 10,91 % en 3 ans.

Ce chapitre regroupe les crédits de fonctionnement des services.

De nombreux postes sont en diminution c'est le cas notamment de l'électricité (- 18 %, soit - 322 802,64 €), des carburants (-13 %, soit - 32 744 €), des contrats de prestations de services (- 10 %, soit -338 873,13 €), des transports collectifs (-10 % soit - 17 573,43 €), des contrats de maintenance (- 9 %, soit - 26 725,98 €), des fournitures d'entretien (- 6 %, soit - 23 276,61 €), etc.

Ces économies réalisées sont atténuées par des dépenses exceptionnelles à savoir :

- les travaux liés à des désordres de construction constatés et couverts par une assurance dommages-ouvrage : c'est notamment le cas pour le complexe sportif Serge Mésonès pour 378 324,42 €, et pour le bâtiment qui accueille la société Armatiss pour 41 001,60 € (que l'on retrouve en recettes exceptionnelles) ;
- les travaux effectués pour la préservation du déambulatoire de la Cathédrale pour 123 620 € ;
- les travaux engagés pour la reprise de l'étanchéité des locaux Arquebuse pour 16 189,20 €.

Le montant total de ces dépenses s'élève à 559 135,22 €. Ainsi sans ces dépenses exceptionnelles, l'évolution du chapitre 011 entre 2015 et 2016 aurait été de - 4,61 %.

- ➔ En 2016, les dépenses de personnel se sont élevées à 29 890 436 €, en baisse de 81 703 € soit - 0,27 % par rapport au CA 2015. C'est la deuxième année consécutive de baisse (- 1,22 % en 2015 par rapport à 2014).

Cette diminution a été constatée malgré des dépenses nouvelles à intégrer au chapitre 012.

La hausse du point d'indice a eu un effet sur la totalité des rémunérations et a représenté une dépense nouvelle de 65 000 € pour la période de juillet à décembre 2016.

A noter : les taux de cotisation vieillesse des agents publics titulaires ou non titulaires ont continué à augmenter suite aux différentes réformes des retraites mais leur part est restée cependant stable dans le budget en raison de la baisse du nombre de postes.

En application du protocole relatif à l'avenir de la fonction publique et à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR), la mise en place d'un abattement annuel sur le régime indemnitaire est compensée par une revalorisation indiciaire.

La mise en œuvre du PPCR en 2016 (revalorisation indiciaire et mesure du transfert « primes, points ») pour les cadres d'emplois de catégorie B et pour les conseillers socio-éducatifs et les cadres médico-sociaux de catégorie A a coûté 27 000 €.

La rémunération des surveillants d'études, auparavant portée par la Caisse des écoles, a représenté sur l'année pleine 49 000 € de plus qu'en 2015.

La médecine professionnelle et l'assurance statutaire pour les soins des accidents de travail inscrits dorénavant sur ce chapitre ont représenté 159 300 € (en 2015, la médecine professionnelle impactait le chapitre 012. En revanche, l'assurance statutaire était payée, en 2015, sur le chapitre 011).

Par ailleurs, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) a représenté 190 000 €, soit 136 000 € pour les avancements d'échelon et 54 000 € pour les avancements de grade.

En parallèle, la revalorisation indiciaire des agents de catégorie C en 2014 et 2015 et le départ de certains agents ont entraîné une baisse de 31 000 € du montant de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

L'objectif de maîtrise de la masse salariale et du maintien du budget a amené l'examen de tous les postes libérés suite à des départs et de maintenir la limitation du nombre de remplacements ou de renforts ponctuels.

Ainsi, des modifications de postes (suppressions, créations) ont été décidées pour s'adapter à l'évolution de l'activité des services et au final, la suppression nette de 2 postes permanents a été réalisée sur cet exercice.

Par ailleurs, la cotisation obligatoire versée par les collectivités territoriales au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour la formation des agents est abaissée de 1 % à 0,9 % de la masse salariale, soit une baisse de 17 300 €.

- Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, connaît un recul de 2,43 % par rapport à 2015. Ce chapitre avait déjà connu une baisse entre 2014 et 2015 (- 3,98 %).

Cette baisse s'explique par une diminution des subventions versées :

- au 6574 de 3,92 %. Lors du vote du budget primitif et des subventions pour l'année 2016, le montant des subventions accordées était en diminution entre 2015 et 2016 de 3,10 % ;
- au 657351 de 50,60 %. Cette imputation retrace la participation de la Ville au fonctionnement des navettes. Ainsi en 2015, la Ville a honoré sa participation pour deux années (2014 et 2015) pour un montant de 386 111,76 €. En 2016, le seul montant de l'année 2016 a été réglé (190 743,90 €).

En matière de subvention, il faut également noter l'augmentation de + 24,33 % de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour mémoire, la subvention au CCAS avait baissé de 20 % en 2015.

Le chapitre 65 comprend également la contribution versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (2 612 484,56 €) qui augmente de 109 554,44 € soit + 4,38 % entre 2015 et 2016. Cette contribution représente 28 % du chapitre 65.

Concernant la participation de la Ville aux écoles privées, un décalage dans le paiement est intervenu entre 2014 et 2015, ce qui explique la baisse constatée entre 2015 et 2016.

- Le chapitre 014 correspondant aux atténuations de produits connaît une forte augmentation liée aux conséquences de la mise en place du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (+ 61,09 %). Après une contribution de la Ville d'Auxerre à hauteur de 125 246 € en 2014, 220 317 € en 2015, le montant 2016 est de 414 695 €. Ce chapitre permet également de constater la compensation des dégrèvements accordés par l'État sur la taxe d'habitation sur les logements vacants. Ce montant est de 38 222 € pour 2016.

1.2.3 Les charges financières

Entre 2015 et 2016, les frais financiers diminuent de - 16,88 %, passant de 1 697 799 € à 1 411 069 €. Cette baisse est liée à des réaménagements de dette qui ont été effectués en 2015 et qui ont engendré des frais à hauteur de 180 291,48 €. On ne retrouve pas cette dépense en 2016 puisqu'un prêt à taux variable a été réaménagé sans occasionner de frais.

Au sein du chapitre 66, hors frais de réaménagement, le montant des intérêts de la dette du budget principal diminue. Il s'élève à 1 422 444 € en 2016 contre 1 548 091 € en 2015, grâce à la faiblesse du niveau des taux.

Le taux moyen de l'encours de dette est évalué au 31 décembre 2016 à 2,27 % contre 2,39 % au 31 décembre 2015.

1.3 Les équilibres de fonctionnement

1.3.1 Épargne de Gestion

L'épargne de gestion compare les recettes réelles de gestion avec les dépenses de même nature.

En 2015, cette épargne est de 7 165 689 €, en légère augmentation de 1,31 % par rapport à celle de 2014. En 2016, elle poursuit son augmentation avec + 14,15 % pour atteindre 8 179 971 €. Elle représente 13,73 % des recettes réelles de fonctionnement soit + 12,45 % par rapport à 2015. La norme de cet indicateur se situe au-delà des 10 %.

1.3.2 Épargne brute

L'épargne brute ou autofinancement brut est constitué de l'addition du résultat financier et du résultat exceptionnel à l'épargne de gestion. En 2016, elle s'élève à 7 576 249 € soit + 12,06 % par rapport à 2015.

Sans la prise en compte du résultat exceptionnel, l'épargne brute est de 6 769 449 €, soit + 23,79 % par rapport à 2015 (5 468 453 €).

1.3.3 La capacité de désendettement

Ce ratio rapporte l'épargne brute ou autofinancement brut (hors résultat exceptionnel) à l'encours de dette au 31 décembre 2016. Il s'établit à 8,78 années (soit une baisse de 19,72 % par rapport à 2015) grâce au désendettement de la collectivité en 2016 et à l'amélioration de l'épargne brute de la collectivité. Ce ratio est en amélioration depuis 3 ans. Il repasse ainsi sous les 10 années.

1.3.4 Épargne nette

L'épargne nette correspond à l'épargne brute ou autofinancement moins le remboursement de la part capital de l'emprunt.

L'épargne nette sur le budget principal de la Ville atteint 2 397 133 € en 2016 ; Elle double entre 2015 et 2016 avec + 98,96 %.

2^{ème} partie : Approche comptable et financière de la section d'investissement

2.1 Les investissements

2.1.1 Données comptables

La ventilation des dépenses d'investissement payées en 2016 par article budgétaire donne la répartition suivante :

	2016
2031 frais d'étude	154 348,29 €
2033 - frais d'insertion	31 774,21 €
2051 - licences brevets concessions	57 668,11 €
204 - subventions équipements versées	1 055 558,95 €
2111 - acquisitions de terrains	129 157,00 €
2121 - plantation d'arbres et d'arbustes	19 925,09 €
2152 - installations de voirie	132 439,93 €
2168 - Œuvres et objets d'art	747,19 €
2182 - acquisitions de véhicules	133 428,12 €
2183 - matériel de bureau et informatique	230 955,09 €
2184 - mobilier	54 721,17 €
2188 - matériels divers	223 015,86 €
2312 - travaux - terrains	99 843,75 €
2313 - travaux - constructions	6 402 637,16 €
2315 - travaux - installations, matériels et out.	2 007 836,02 €
2316 - travaux restaurations œuvres d'arts	74 597,20 €
238 - avances versées	258 448,62 €
Total	11 067 101,76 €

Les subventions d'équipement versées représentent 1 055 558,95 € contre 601 020,06 € € en 2015.

A ce titre, la Ville poursuit son intervention en matière de logement social (pour un montant de 156 912,87 €).

En 2016, le versement de la subvention à l'AJA pour le centre de formation a été effectué au titre de l'année 2015.

2.1.2 Analyse des investissements par secteur d'intervention

	Libellé	0 Services généraux des administrations (en €)	1 Sécurité et salubrité publiques (en €)	2 Enseignement et formation (en €)	3 Culture (en €)	4 Sport et jeunesse (en €)	5 Interventions sociales et santé (en €)
20	Immobilisations incorporelles	89 442,32	0,00	40 702,80	1 800,00	10 113,00	4 250,40
204	Subventions d'équipement versées	256,00	0,00	0,00	0,00	559 384,00	189 872,30
21	Immobilisations corporelles	385 726,71	28 340,16	32 629,32	50 104,95	67 362,13	0,00
23	Immobilisations en cours	609 271,17	645,69	2 365 507,90	351 049,74	499 488,25	250,34
	Total	1 084 696,20	28 985,85	2 438 840,02	402 954,69	1 136 347,38	194 373,04

	Libellé	6 Famille (en €)	7 Logement (en €)	8 Aménagement et services urbains environnement (en €)	9 Action économique (en €)	TOTAL (en €)
20	Immobilisations incorporelles	17 052,00	0,00	80 430,09	0,00	243 790,61
204	Subventions d'équipement versées	95 580,61	156 912,87	37 049,12	16 504,05	1 055 558,95
21	Immobilisations corporelles	4 852,22	0,00	347 819,96	7 554,00	924 389,45
23	Immobilisations en cours	100 065,98	73 554,77	4 619 798,15	223 730,76	8 843 362,75
	Total	217 550,81	230 467,64	5 085 097,32	247 788,81	11 067 101,76

Les principales dépenses concernent les fonctions suivantes :

- l'aménagement avec la poursuite des opérations de rénovation urbaine ;
- l'enseignement avec les travaux pour la construction du 4^{ème} bâtiment de la vie étudiante ;
- le sport et la jeunesse avec le financement du centre de formation de l'AJA et le début des dépenses liées au projet de construction de locaux sportifs au stade Pierre Bouillot.

ANNEXE : Taux de réalisation

Le taux de réalisation permet la comparaison avec les crédits disponibles qui comprennent les crédits votés au budget primitif auxquels s'ajoutent les reports et les décisions modificatives. Les taux de réalisation élevés de la section de fonctionnement démontrent la bonne estimation des dépenses et la prudence quant à l'estimation des recettes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1) en €	Total Mandats émis en €	Taux réalisation
011	Charges à caractère général	13 356 627,76	11 827 670,71	88,55 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 441 000,00	29 890 437,57	98,19 %
014	Atténuations de produits	453 017,00	453 017,00	100,00 %
65	Autres charges de gestion courante	9 568 488,00	9 210 933,80	96,26 %
Total des dépenses de gestion courante		53 819 132,76	51 382 059,08	95,47 %
66	Charges financières	1 414 023,00	1 411 069,30	99,79 %
67	Charges exceptionnelles	988 282,40	927 781,01	93,88 %
68	Dotations aux provisions	30 000,00	500,00	1,67 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement		56 251 438,16	53 721 409,39	95,50 %
023	Virement à la section d'investissement	5 893 172,46	0,00	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 659 161,00	3 746 818,78	102,40 %
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 552 333,46	3 746 818,78	39,22 %
TOTAL		65 803 771,62	57 468 228,17	87,33 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1) en €	Total Titres émis en €	Taux réalisa- tion
013	Atténuations de charges	143 500,00	233 711,00	162,86 %
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 992 350,00	2 049 834,10	102,89 %
73	Impôts et taxes	42 251 564,00	42 767 045,88	101,22 %
74	Dotations et participations	12 205 938,00	12 846 282,59	105,25 %
75	Autres produits de gestion courante	1 433 092,00	1 665 156,16	116,19 %
Total des recettes de gestion courante		58 026 444,00	59 562 029,73	102,65 %
76	Produits financiers	0,00	547,59	
77	Produits exceptionnels	1 439 161,00	1 734 581,33	120,53 %
78	Reprises sur provisions	358 500,00	358 500,00	100,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement		59 824 105,00	61 655 658,65	103,06 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	980 000,00	590 000,16	60,20 %
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		980 000,00	590 000,16	60,20 %
TOTAL		60 804 105,00	62 245 658,81	102,37 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1) en €	Mandats émis en €	Taux réalisation
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	986 714,83	243 790,61	24,71 %
204	Subventions d'équipement versées	1 637 195,09	1 055 558,95	64,47 %
21	Immobilisations corporelles	1 885 061,62	924 389,45	49,04 %
23	Immobilisations en cours	14 120 748,61	8 843 362,75	62,63 %
Total des dépenses d'équipement		18 629 720,15	11 067 101,76	59,41 %
16	Emprunts et dettes assimilées	13 930 995,32	9 017 866,12	64,73 %
27	Autres immobilisations financières	60 000,00	60 000,00	100,00 %
Total des dépenses financières		13 990 995,32	9 077 866,12	64,88 %
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	107 000,00	106 054,18	99,12 %
Total des dépenses réelles d'investissement		32 727 715,47	20 251 022,06	61,88 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	980 000,00	590 000,16	60,20 %
041	Opérations patrimoniales	265 000,00	112 238,49	42,35 %
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 245 000,00	702 238,65	56,40 %
TOTAL		33 972 715,47	20 953 260,71	61,68 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1) en €	Titres émis en €	Taux réalisation
13	Subventions d'investissement	4 273 725,84	2 250 833,95	52,67 %
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 012 741,86	8 568 881,62	47,57 %
23	Immobilisations en cours	0,00	1 568,10	
Total des recettes d'équipement		22 286 467,70	10 821 283,67	48,56 %
10	Dot fonds divers et réserves	1 345 159,00	1 381 329,74	102,69 %
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 212 828,39	4 212 828,39	100,00 %
165	Dépôts et cautionnements reçus	137 739,10	138 778,60	100,75 %
26	Participation et créances rattachées à des participations	228 380,00	0,00	0,00 %
27	Autres immobilisations financières	230 000,00	163 441,33	71,06 %
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 021 320,00		0,00 %
Total des recettes financières		7 175 426,49	5 896 378,06	82,17 %
45...2	Total des opérations pour le compte de tiers	107 000,00	0,00	0,00 %
Total des recettes réelles d'investissement		29 568 894,19	16 717 661,73	56,54 %
021	Virement de la section de fonctionnement	5 893 172,46		0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 659 161,00	3 746 818,78	102,40 %
041	Opérations patrimoniales	265 000,00	112 238,49	42,35 %
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 817 333,46	3 859 057,27	39,31 %

BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe du service de l'Assainissement.

	Dépenses 2016	Recettes 2016	Solde 2016
Fonctionnement	1 078 694,68 €	1 550 257,93 €	471 563,25 €
Investissement	1 478 812,63 €	1 618 608,53 €	139 795,90 €

Sont comptabilisées en dépenses de fonctionnement, les charges de personnels remboursées au budget principal pour 237 514,40 €, ainsi que les intérêts des emprunts pour 38 598,72 €. En recettes, la surtaxe représente 1 326 245,87 €.

En section d'investissement 378 427,03 € de travaux sur les réseaux ont été réalisés et les emprunts ont été remboursés à hauteur de 363 844,92 €.

103 794 € de subventions d'investissement ont été versées par l'agence de l'eau.

Le budget annexe du Crématorium

	Dépenses 2016	Recettes 2016	Solde 2016
Fonctionnement	6 140,66 €	142 460,43 €	136 319,77 €
Investissement	6 000,00 €	3 000,00 €	- 3 000,00 €

Lexique

Crédits ouverts : crédits inscrits au budget primitif 2016 et mouvementés en plus ou en moins au cours de l'année lors du budget supplémentaire, des décisions modificatives et des virements de crédits.

Réalisations : montants des titres de recettes ou des mandats de paiement émis au cours de l'année.

Rattachements : crédits correspondant à des prestations qui n'ont pu être mandatées avant la fin de l'exercice, mais dont on a pu constater le service fait au 31 décembre 2016.

Dépenses engagées non rattachées ou restes à réaliser : crédits correspondants à des engagements d'investissement qui ont fait l'objet de report sur l'exercice suivant. L'état des reports sera intégré au budget supplémentaire 2017.

Crédits annulés : crédits non utilisés.

Écritures réelles : toutes opérations qui se traduisent par des mouvements d'entrée ou de sortie de fonds.

Écritures d'ordre : opérations qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie, et sans influence sur le résultat global mais nécessitant des crédits au budget.